



Formation Accueil du public en Situation de Handicap dans les ERP

PROG-APSH
V7.0 - MAJ 2026-06
Page 1/1

Établissement recevant du public de la 1ère à la 4e catégorie

DURÉE 7 heures - 1 jour	RYTHME Session intra sur dates définies avec le client	PARTICIPANTS De 1 à 12 participants	TARIF 600 € en intra
-----------------------------------	--	---	--------------------------------

Identification de l'action

Formation : Accueil du public handicapé dans les ERP
Référence : PROG-APSH - **Version :** V7.0 - **Mise à jour :** 2026-06
Organisme : 3SAFE Morgan DETOISIEN
NDA : 28 50 01329 50 ne vaut pas agrément de l'État - SIRET : 438 408 676 00056
Habilitation SST réseau CARSAT n°H37226/2021/SST-1/0/14
Liste d'agrément Préfecture Normandie SCS CSE & Liste Économique financière et sociale Centre AIPR n°1317 Ministère de l'Environnement

Objectifs pédagogiques

Objectif général : Permettre aux professionnels en contact avec le public d'accueillir et d'accompagner les personnes en situation de handicap en ERP, dans le respect du cadre réglementaire et des bonnes pratiques.

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Identifier le cadre réglementaire applicable à l'accueil des personnes handicapées.
- Distinguer les principales situations de handicap et leurs impacts sur l'accueil.
- Adapter sa communication, ses gestes et son accompagnement à la situation rencontrée.
- Mettre en oeuvre les bonnes pratiques d'accueil et contribuer à une veille dans l'entreprise.

Public visé, prérequis et admission

Public visé : Agent(e) / Hôte(sse) d'accueil - Toute personne recevant du public.
Prérequis : Aucun.
Admission / positionnement : Analyse du besoin, vérification des prérequis, questionnaire de positionnement et validation administrative avant démarrage.

Durée, rythme et modalités de déroulement

Durée : 7 heures - 1 jour
Rythme / période : Session intra sur dates définies avec le client
Participants : De 1 à 12 participants
Format : 100 % présentiel ; apports réglementaires, études de cas, simulations et QCM numérisés.
Lieu : Présentiel en intra, distanciel ou site client selon convention
Délais d'accès : Entrée possible sous 15 jours ouvrés après validation administrative, sous réserve de disponibilité.

Contenu et progression pédagogique

Séquence 1 - Cadre réglementaire du 11 février 2005

- Loi sur l'égalité des chances et des droits.
- Accessibilité du territoire français au 1er janvier 2015.
- Recommandation ADAP.

Séquence 2 - Comprendre le handicap et son environnement

- Handicap, situation de handicap, repères en France et définitions.
- Handicaps mental, auditif, visuel, moteur, psychique, autisme/TED.
- Autres formes de handicap et situations de polyhandicap.

Séquence 3 - Accueil des personnes handicapées

- Adapter l'accueil en fonction du type de handicap.
- Gestes et postures adaptés ; bases de la communication.
- Prise en charge d'un client, vocabulaire de l'accueil et savoir-être.

Pédagogie et évaluation intégrées

- Apports réglementaires, études de cas, simulations et QCM numérisés.

Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement

Méthodes pédagogiques : alternance d'apports, démonstrations, exercices, échanges de pratiques, études de cas et mises en situation.
Moyens techniques : salle adaptée ou classe virtuelle, support de projection, documents pédagogiques, outils numériques ou collaboratifs selon le format retenu.
Supports : support de formation, fiches pratiques, ressources complémentaires / livrables remis.

Modalités de suivi, assiduité et accompagnement

Suivi de l'exécution : feuille d'émargement / relevé de connexion, suivi de l'assiduité, traçabilité des exercices et accompagnement pendant la formation.
Évaluation des résultats : positionnement initial (+2jours), évaluations formatives pendant les séquences, évaluation finale des acquis par quiz, cas pratique.
Sanction de l'action : attestation de fin de formation ou certificat de réalisation transmis à l'issue de l'action selon les modalités applicables.

Évaluation des acquis et sanction de l'action

Suivi de l'exécution : feuille d'émargement ou relevé de connexion, suivi de l'assiduité, traçabilité des exercices et accompagnement pendant la formation.
Évaluation des résultats : positionnement initial, évaluations formatives pendant les séquences, évaluation finale des acquis par quiz, cas pratique, observation ou production attendue.
Sanction de l'action : attestation de fin de formation et certificat de réalisation transmis à l'issue de l'action selon les modalités applicables.

Accessibilité et adaptation handicap

Les personnes en situation de handicap sont invitées à signaler leurs besoins d'aménagement le plus tôt possible afin d'étudier les adaptations raisonnables.
Référent handicap : contact@3safe.fr
Modalités possibles : adaptation des supports, rythme, modalités d'évaluation, accessibilité des locaux ou orientation vers partenaires spécialisés.

Tarif, financement et modalités administratives

Tarif : 600 € en intra (location de salle possible en sus).
Modalités de règlement : Selon convention, devis ou bon de commande accepté.
Financement possible selon situation : entreprise, OPCO, financement individuel ou autre dispositif à vérifier avant contractualisation.
Conditions détaillées précisées dans le devis, la convention, le contrat ou le bon de commande.

Contacts, réclamations et amélioration continue

Contact administratif et pédagogique : morgan.detoisien@3safe.fr - 07 80 59 68 92 - contact@3safe.fr
Site : https://3safe.fr
Réclamations : contact@3safe.fr. Les retours participants et commanditaires sont analysés dans une logique d'amélioration continue.
Adresse : 292, rue des Azalées 50000 Saint-Lô

Indicateurs et informations complémentaires

Indicateurs qualité, taux de satisfaction, taux d'atteinte des objectifs, résultats ou références disponibles sur demande ou publiés selon les pratiques de l'organisme.
Documents associés possibles : règlement intérieur, conditions générales, livret d'accueil, protocole handicap, procédure réclamations.
100 % de satisfaction client en 2025
100 % de satisfaction stagiaire en 2025

Informations pratiques permanentes

Lieu / accès : Présentiel en intra, distanciel ou site client selon convention
Délais d'accès : Entrée possible sous 15 jours ouvrés après validation administrative, sous réserve de disponibilité.
Modalités de règlement : Selon convention, devis ou bon de commande accepté.
Référent handicap : contact@3safe.fr
Email réclamations : contact@3safe.fr

Besoins matériels stagiaires

Le stagiaire doit disposer des moyens nécessaires au suivi de la formation : ordinateur ou support de prise de notes, accès internet en cas de distanciel, adresse email active, logiciels ou documents métiers précisés avant l'entrée en formation si nécessaire. EPI si pratique atelier.

Équipe pédagogique

L'action est animée par Morgan DETOISIEN, formateur prévention santé sécurité, référent handicap, créateur de cette formation à destination des services de santé au travail du 44.
Référent pédagogique : Morgan DETOISIEN, mobilisé pour le suivi administratif et pédagogique.